

Genève, le 7 octobre 2026

Monsieur Jérôme Bonet
Préfet de la Haute-Savoie
7 rue de la Préfecture
F - 74598 Annecy Cedex 9

Autorisation environnementale du projet d'autoroute A412 – impacts sur le Léman

Monsieur le Préfet,

Nous nous permettons de vous écrire à la suite de votre prise de fonctions en Haute-Savoie, et vous présentons nos vœux de réussite dans vos nouvelles responsabilités.

Notre association a participé à la consultation du public par voie électronique organisée du 20 avril au 3 juin 2026 sur le projet de liaison autoroutière A412. Elle y a exposé, comme d'autres associations de protection de l'environnement, les raisons pour lesquelles ce projet entraînerait des répercussions négatives sur le Léman et sur son bassin versant : artificialisation des sols, atteintes aux zones humides et aux milieux aquatiques, ruissellement de polluants routiers vers le lac.

Nous avons donc pris connaissance avec incompréhension de l'arrêté d'autorisation environnementale signé le 28 août 2026. Les arguments portés par les associations, étayés par des avis critiques émis durant la procédure, nous semblent ne pas avoir été suffisamment pris en compte, et nous aurions souhaité comprendre comment les impacts sur le Léman ont été analysés pour fonder cette décision.

Plus largement, nous regrettons que les effets sur le Léman soient trop souvent ignorés dans les projets d'aménagement du bassin versant français. Le lac est un monument naturel auquel la population locale est profondément attachée, et ses nombreux services écosystémiques (eau potable, biodiversité, pêche, régulation du climat local, loisirs, attractivité du territoire) reposent sur son bon état écologique.

Nous serions très honorés que vous nous receviez, ou que vous receviez une délégation des associations concernées, afin d'échanger sur la prise en compte du Léman dans les décisions de l'État en Haute-Savoie, et sur les mesures de suivi et de protection qui accompagneront ce projet.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.



Jean Marcel Dorioz
Vice-président et responsable
du groupe français



Suzanne Mader-Feigenwinter
Secrétaire générale